

RÉUNION DU 5 FEVRIER 2010

L'an deux mille neuf, le cinq février à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HUNAULT Marco, Maire.

Date de convocation : le 27 janvier 2010

Etaient présents : MM. ROSAIRE, BARBOT, FOULONNEAU, Mme DENIS, MM. BONNEROT, PRIEUR, BOURGEAU, MMmes LEBRETON, DESCHAMPS, M. CHASLERIE, MMmes PITON, NOPPE, M. BARON

Absente excusée : Mme MENAGER

Secrétaire : M. BOURGEAU

Mme BOISBOUVIER Présidente de l'A.P.E. sollicite des bénévoles pour les péages de St Macaire

M. le Maire demande au Conseil d'ajouter un sujet à l'ordre du jour : Opération de plantation de haies
Le Conseil accepte de délibérer sur le sujet.

DÉLIBÉRATIONS

OPERATION PLANTATION DE HAIES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les conclusions du Diagnostic Paysager qui a permis de mettre en évidence l'intérêt de recréer un maillage de haies sur des parcelles agricoles, les chemins pédestres et autres sites dégradés.

Les agriculteurs et particuliers partant du principe que la haie a, de tout temps, permis de lutter efficacement contre le vent, le ruissellement et l'érosion, de protéger les animaux et d'améliorer le cadre de vie, se positionnent dès maintenant pour une plantation de nouvelles haies au sein de leur emprise.

La haie a été perçue également dans le contexte nouveau de réduction d'intrants (pesticides, herbicides, engrais) comme un moyen de lutte intégrée.

Les nouvelles haies sur la commune de Juardeil seraient par ailleurs à même de gommer les points noirs répertoriés grâce au diagnostic paysager, de fixer le carbone et de favoriser à terme la production de bois d'œuvre et bois de chauffage.

Pour en assurer la réalisation, le Conseil Municipal confie la maîtrise d'œuvre de ce programme de plantation à la Chambre d'Agriculture.

Pour ce programme de plantation prévu cet automne :

3 720 m de haies devraient être plantés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal mandate le Maire pour solliciter l'appui financier du Conseil Général pour ce projet de plantation 2010/2011.

MISE EN PLACE D 'UNE CHAUFFERIE

M. BARBOT Maire adjoint expose au Conseil que, vu le coût de fonctionnement annuel d'une chaufferie bois, une nouvelle réflexion a été menée avec un chauffage tout électrique. Un débat est lancé sur les moyens de chauffage. Le Conseil souhaite dans un premier temps réaliser les travaux d'isolation sur les bâtiments concernés.

Afin d'affiner le plan de financement des solutions bois, M. le Maire propose de solliciter une subvention auprès de la région dans le cadre du CTU. Le Conseil Municipal (par 3 abstentions, 4 non et 8 voix pour) décide de demander le co-financement de l'opération auprès de la Région.

M. BARBOT informe le Conseil que le bureau d'études EDEL, propose une visite de la chaufferie bois de la Commune de Bouchemaine.

ACHAT ANCIENNE SCIERIE

M. le Maire informe le Conseil que M. GIRARD Claude s'engage à vendre aux conditions ordinaires les immeubles sis rue du Puits Guillet au profit de la Commune. Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'acheter à Monsieur Claude Jacques René Paul GIRARD les parcelles cadastrées section D n° 333 et 334 et section E n° 152 pour un prix de quatre vingt cinq mille euros (85 000 €). Les Frais droits et émoluments de l'acte évalués à 2 240 € seront à la charge de la Commune.

DISPOSITIF DEPARTEMENTAL D'AIDE AU PORTAGE FONCIER – PRET CDC

Pour le financement de l'opération « achat de l'ancienne Scierie » le Conseil Municipal décide de réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations, un emprunt d'un montant de 89 000.€ et dont les caractéristiques sont les suivantes : - Taux d'intérêt actuariel annuel : 1,85 à ce jour - Echéances : annuelles - Durée totale du prêt : .15 ans.

ECOLE « PLAN ECOLE NUMERIQUE RURALE »

Monsieur le Maire donne un compte rendu de la réunion du 1er février en présence de l'Association des Parents d'élèves et les institutrices. Le projet proposé par l'éducation nationale est d'équiper les communes rurales de matériel numérique et pour cela un pack est proposé aux établissements scolaires. Cet équipement de base comprend : 8 ordinateurs portables , 2 postes maîtres, 1 tableau blanc interactif avec vidéo projecteur fixe, 1 armoire de rangement des portables, un logiciel de supervision et une formation technique des utilisateurs. Le projet de base s'élève à 12 285 € avec une subvention de 9 000 €. Les participants à la réunion souhaiteraient : 12 ordinateurs au lieu de 8, installer le matériel en réseau filaire dans la BCD. Le projet mieux adapté aux besoins de l'école est estimé a 20 000 € avec une subvention de 9 000 €. L'association des Parents d'élèves propose de participer au financement à hauteur de 5 000 €.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention locale « Ecole Numérique Rurale » devant intervenir entre l'Inspection Académique de Maine et Loire et la Commune de Juvardeil.

TRAVERSES D'AGGLOMERATION - MARCHE D'ETUDES

Monsieur FOULONNEAU Maire Adjoint informe le Conseil que les 15 offres ont été examinées par la Commission Voirie, quatre bureaux ont été sélectionnés pour un entretien le 9 février prochain : Ingé-infra 49 Angers, SCP Chauveau 49 Chemillé, Atelier 360 44 Héric et Cabinet Branchereau. Vu la date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Général, il demande au Conseil d'autoriser M. le Maire à signer le Marché d'études avec le bureau qui sera retenu par la Commission. Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer le marché d'études.

VOTE DES SUBVENTIONS 2010

Société la Renaissance	150,00 €
Union Sportive Section Hand	600,00 €
Union Sportive Section Tennis	100,00 €
Club du Temps Libre et des Loisirs	160,00 €
U.N.C.	395,00 €
Club du Livre	1370,00 €
Les Randonneurs des trois Rivières	160,00 €
l'ACAL	2 000,00 €
Animajuv	2 000,00 €
Nanard Corporation	300,00 €
Quoiqu'	100,00 €
Association « En Vol »	100,00 €
Groupement des donneurs de sang	50,00 €
ADMR Pays de Chateauneuf	150,00 €
Groupement Déf. Contre Ennemis Cultures	190,00 €
Association du Joncheray	150,00 €
Anjou Sport Nature	5 700,00 €
Cause Nationale	200,00 €
S.P.A.	200,00 €
TOTAL SUBVENTIONS 2010	14 075,00 €

Au budget 2010 : 600 € seront inscrits à l'article 022 « dépenses imprévues » pour une subvention à ANIMAJUV, si besoin.

DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT

RESTRUCTURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal

- décide de réaliser des travaux de restructuration du restaurant scolaire. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 10 838,23 euros H.T; soit 12 962,51 euros T.T.C.
- sollicite l'inscription de la Commune au programme 2010 des investissements financés au titre de la

Dotation Globale d'Équipement des Communes :

- propose une subvention de 4 877,20 € au titre de la DGE. La dépense non couverte par la subvention serait assurée par les fonds propres.

RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE BIBLIOTHEQUE

Le Conseil Municipal

- décide de réaliser des travaux de restructuration de la Mairie. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 7 138,92 euros H.T; soit 8 538,15 euros T.T.C.

- sollicite l'inscription de la Commune au programme 2010 des investissements financés au titre de la Dotation Globale d'Équipement des Communes

propose une subvention de 2 855,57 € au titre de la DGE. La dépense non couverte par la subvention serait assurée par les fonds propres.

CHIENS ERRANTS

M. ROSAIRE Maire Adjoint, expose au Conseil que les animaux, chiens, chats, trouvés errants et qui sont saisis sur le territoire de la commune, sont conduits à un lieu de dépôt. Ces animaux peuvent y être maintenus aux frais du propriétaire ou du détenteur. Il propose au Conseil de voter des Tarifs de garde des animaux placés en fourrière : Droit de garde 20 € et par jour supplémentaire 15 €, plus éventuellement remboursement des dépenses engagées. Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide (par 14 voix pour et un contre) pour la garde des animaux placés en fourrière de fixer les tarifs suivants : un droit de garde de 20 €, 15 € par jour supplémentaire et plus éventuellement les remboursement des dépenses engagées.

EXPOSES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT ANJOU

M.le Maire donne un compte rendu de la réunion de la commission CLETC

SPANC

M. FOULONNEAU Maire Adjoint donne un compte rendu de la dernière réunion.

PROJET

ACHAT TRACTEUR

M. FOULONNEAU Maire Adjoint présente au Conseil l'examen des neuf offres reçues. Il précise que deux offres sont intéressantes et que commission ira voire le matériel avant de prendre une décision.

INFORMATIONS

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE

M. FOULONNEAU Maire Adjoint donne un compte rendu de la réunion du 26 janvier. La DDT a chiffré les travaux à réaliser sur les neuf chaînes de déplacements. Il faut maintenant programmer les travaux. Le plan sera révisé tous les trois ans.

LE DEFIBRILLATEUR EST ARRIVE

M. ROSAIRE Maire Adjoint informe le Conseil que le défibrillateur est arrivé. Il propose d'attendre que le plan d'accessibilité soit validé pour l'installer. La formation sera assurée ensuite par les pompiers pour le Conseil et les associations.

PEUPLERAIE DROIT DE CHASSE

M. Le Maire informe le Conseil qu'une réunion aura lieu le jeudi 11 février 2010 à 14 h avec M. RICHAUME de la Fédération Départementale des Chasseurs.

OPERATION PLANTATION DE HAIES DES TETARDS

M. Le Maire informe le Conseil que l'Association « Les Têtards du Chemin du Roi » a été dotée de 100 plants. Les arbres seront plantés sur le talus du terrain multisports par les enfants et les membres de l'association le 24 février.

POLITIQUE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT

M. le Maire informe le Conseil que dans le cadre du projet de contrat territorial portant sur l'accompagnement des EPCI par le Département, sur la politique « Habitat », une grille de recensement des projets et des souhaits est à compléter par toutes les Communes de la Communauté de Communes.

CHALLENGE MARIANNE

La Commune ne s'inscrit pas cette année au Challenge Marianne Concours de boule de fort qui se déroulera le samedi 22 mai.

GAEC DE LA MOISANDIERE

M. Le Maire informe le Conseil qu'une vache du GAEC va participer au concours du salon de l'agriculture.